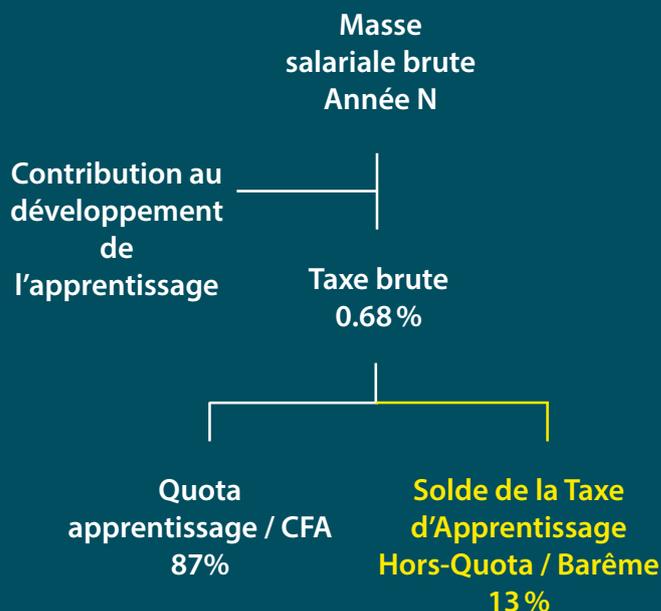


Comment attribuer votre taxe d'apprentissage à Sciences Po Bordeaux ?

Mode d'emploi



Informez-vous

Rapprochez-vous de votre direction financière ou expert-comptable, ou bien de votre OPCO pour connaître les modalités de versement de votre taxe d'apprentissage.

Prenez connaissance de nos habilitations

Sciences Po Bordeaux est habilité à percevoir la taxe d'apprentissage.

Affectez votre taxe d'apprentissage

Précisez clairement que le reversement de votre taxe est destiné à l'Institut d'Études Politiques de Bordeaux « Sciences Po Bordeaux », code UAI : 0330192E.

Informez-nous

Pour nous permettre de vous remercier et d'ajuster notre budget prévisionnel, merci de nous renvoyer, le plus tôt possible, le formulaire de promesse de versement, au verso de ce document ou téléchargeable sur sciencespobordeaux.fr, rubrique « L'Institut », « Nous soutenir ».

Renvoyez-nous votre promesse de versement

Coordonnées de votre entreprise

RAISON SOCIALE :

.....

NUMÉRO SIRET :

ADRESSE :

.....

CODE POSTAL : VILLE :

Coordonnées du responsable - Taxe d'apprentissage

NOM :

PRÉNOM :

FONCTION :

 : @ :

informe avoir versé au bénéfice de Sciences Po Bordeaux, la taxe d'apprentissage :

- à l'organisme collecteur suivant :
- directement à Sciences Po Bordeaux

un montant total de :

Vos souhaits

- Recevoir les actualités et les invitations aux événements Sciences Po Bordeaux
- Accès à la plateforme web du Réseau Sciences Po Bordeaux
- Participer aux Rencontres Carrières Sciences Po Bordeaux

Important !

Votre promesse est indispensable au bon déroulement du versement de la taxe. Merci de nous retourner ce document au plus vite par courrier ou par email à l'adresse ci-dessous.

Plus d'informations sur sciencespobordeaux.fr

Pôle Carrières et Partenariats Sciences Po Bordeaux

11 allée Ausone
Domaine Universitaire
33607 Pessac Cedex

reseau@sciencespobordeaux.fr
Tél. +33 [0]5 56 84 41 77